



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Représentativité des retraités au sein de la CCSS

Question écrite n° 2732

Texte de la question

Mme Christelle Dubos appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la représentativité des retraités au sein de la Commission des comptes de la sécurité sociale (CCSS). Cette commission, qui a pour mission d'analyser les comptes des régimes de sécurité sociale, est à l'origine de décisions susceptibles d'impacter le pouvoir d'achat des retraités modestes, comme la fixation du montant des retraites, gelées depuis 2013. Mme la Députée s'interroge ainsi sur la composition de cette commission, dans la mesure où aucune organisation représentant directement les intérêts des retraités n'y est représentée. Au moment où une réforme structurelle de notre système de retraites va être abordée, il lui semble opportun d'envoyer un message positif à l'égard des retraités en leur reconnaissant une forme de représentativité au sein de cette commission, laquelle comprend d'ores et déjà des représentants des principales organisations professionnelles syndicales et sociales qui, elles, ne représentent que les actifs. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend revoir la composition de cette commission, afin d'assurer une meilleure prise en compte des nombreuses préoccupations légitimes des retraités.

Données clés

Auteur : [Mme Christelle Dubos](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2732

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 novembre 2017](#), page 5398

Question retirée le : 20 novembre 2018 (Fin de mandat)